

A green circle containing the year "2021".

2021

Rapport de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Déclaration de Performance Extra-Financière





Agir en acteur de confiance,
pour un monde plus sûr, durable
et porteur de progrès partagé

telle est la Raison d'Être d'Apave et de ses 12 650 collaborateurs.

Les révolutions industrielles françaises ont progressivement modifié le visage du monde économique et les modes de consommation. Fort de ses 150 ans d'existence, Apave a toujours accompagné ces mutations, en étant garante de la sécurité des biens industriels, des hommes et de l'environnement.

Plus que jamais, dans un monde qui se transforme et s'internationalise, innove et se digitalise, Apave poursuit sa mission de tiers de confiance auprès de ses clients, pour leur permettre d'exercer leurs métiers, de les adapter en toute sécurité et de protéger ce qu'ils ont de plus précieux : leurs équipes, leurs actifs et leurs clients.

Ce rapport intégré, couplant Rapport RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), vise à expliquer la dynamique dans laquelle Apave agit pour ses équipes, pour ses clients et pour la Société.



Edito

04 Rémi Sohier, Président
du Conseil d'Administration
et Philippe Maillard,
Directeur Général Groupe

Chiffres clés de l'année 2021

08

Apave, un Groupe sociétalement engagé

- 12 2021, une année charnière dans l'histoire du Groupe
- 13 Le Groupe Apave
- 16 Organisation et gouvernance
- 18 Notre Raison d'Être, socle de notre politique sociale et environnementale
- 19 Nos actions et avancées 2021



Déclaration de Performance Extra-Financière

- 34 Modèle d'affaire et ressources
- 34 Risques et indicateurs de performance
- 37 Politiques et objectifs de maîtrise des risques
- 38 Résultats 2021
- 41 Note méthodologique et validation

La Taxonomie verte européenne

- 44 Méthodologie de reporting
- 45 Reporting



Plan de vigilance

- 50 Le comité de vigilance du Groupe
- 50 Le plan de vigilance du Groupe
- 54 Suivi du plan de vigilance

Annexes

- 56 Annexe 1 : tableaux des résultats RSE (périmètre France)
- 59 Annexe 2 : Politique Santé, Sécurité, Environnement
- 60 Annexe 3 : Vérification par Organisme Tiers Indépendant



Rémi SOHIER

Président du Conseil
d'Administration

Riche d'une histoire de plus de 150 ans, le Groupe Apave s'est progressivement adapté aux nouveaux risques et attentes de ses clients, pour pouvoir, sans cesse, les accompagner dans leurs enjeux premiers que sont la Sécurité des hommes, des biens, de l'environnement, et aujourd'hui du numérique. Ces mutations, Apave se les est également appropriées. Humblement et résolument, nous prenons notre part de responsabilité et nous engageons à agir pour, à la fois lutter contre le dérèglement climatique, et accompagner les transitions sociales et sociétales qui sont devant nous.

“
Agir pour lutter contre le
dérèglement climatique, et
accompagner les transitions
sociales et sociétales ”

“
Nous poursuivons la mise en place
de notre feuille de route, avec
une conscience de la nécessité
d'une adaptation permanente ”

Philippe MAILLARD

Directeur Général
Groupe

Agir en acteur de confiance pour un monde plus sûr, durable et porteur de progrès partagé, telle est la raison d'être de notre Groupe. Elle traduit le socle des actions engagées pour nos collaborateurs et nos clients en matière de Santé, Sécurité et Environnement afin de préserver la vie humaine et les écosystèmes. Notre nouveau plan stratégique lancé début 2021 confirme la volonté du Groupe Apave d'être un acteur responsable et socialement engagé. Nous poursuivons la mise en place de notre feuille de route, avec une conscience de la nécessité d'une adaptation permanente compte tenu de l'accélération de l'évolution du monde extérieur dans lequel nous vivons et évoluons.



Chiffres clés de l'année 2021



989 M€

de chiffre d'affaires

(+12 % par rapport à 2019)

12 650 collaborateurs au 31.12.2021

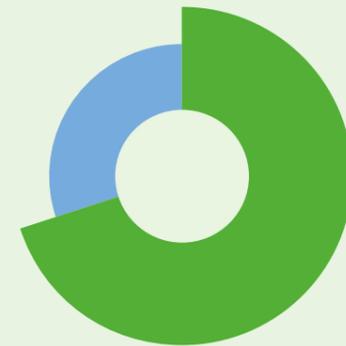
130 agences opérationnelles en France, 29 en Espagne

170 centres de formation à travers le monde

18 centres d'essais industriels

7

c'est le nombre de sociétés qui ont intégré le Groupe Apave en 2021, apportant leurs expertises de pointe dans des domaines spécifiques : jumeaux numériques, cybersécurité, intelligence artificielle, centre de formation des apprentis (CFA)...



70 %

c'est le taux de souscription à l'offre d'actionnariat salarié lancée fin 2021

FORMATION DES COLLABORATEURS

20,7

heures de formation par collaborateur

72 %

des salariés formés

360 000

stagiaires formés dans les centres de formation d'Apave, qui ont maintenu ou développé leur employabilité par l'obtention de qualifications ou de certificats.

Taux engagement des équipes

47 %

Taux de féminisation des équipes

29 %

SÉCURITÉ

3,66

Taux de fréquence des accidents du travail

0,12

Taux de gravité des accidents du travail

SATISFACTION CLIENT NPS

35,6

France, juin 2020, +21 points vs 2018

39,5

International, juin 2020

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

3,96

tonnes équivalent CO₂/salarié (scope 1, 2 et 3, y compris les achats)

24

kg de papier acheté ou imprimé/salarié



Apave, un Groupe sociétalement engagé



2021, une année charnière dans l'histoire du Groupe

Créé en 1867, le modèle du Groupe Apave a évolué au fil du temps, pour rester le plus adapté aux réalités du marché et de ses clients. Après avoir vécu à travers un modèle associatif pendant près de 150 ans, Apave est depuis 2011 une société de droit privé (statut société anonyme) qui détient en France et à l'international des filiales lui permettant d'exercer ses activités et de répondre aux besoins de ses clients. Pour cela, Apave et ses filiales détiennent des reconnaissances externes (agrément, accréditations, certifications et qualifications) qui garantissent le système qualité, prouvent leur compétence technique et leur indépendance.

Le modèle actionnarial du Groupe Apave a évolué en 2021 avec deux événements importants :

- **l'ouverture, en juillet 2021, du capital à un partenaire de croissance** : PAI Partners qui possède désormais 36 % du capital aux côtés de l'association Gapave (Groupement des Associations Apave) qui reste l'actionnaire majoritaire,
- **la création d'un dispositif d'actionariat salarié**, ayant permis à 70 % des salariés français de devenir actionnaires du Groupe.



L'année 2021 a également été marquée par le lancement du nouveau plan stratégique du Groupe à horizon 2025. Un plan de développement et de performance qui doit permettre à Apave de renforcer sa place de référent sur le marché des TIC (Test Inspection Certification) et de lui permettre de devenir un

leader dans 4 secteurs d'activités clés : énergies, biens industriels/manufacturing, transports, infrastructures & construction.

L'innovation, l'engagement des équipes, l'orientation et l'écoute client constituent des leviers de réussite de ce nouveau plan stratégique.

Le Groupe Apave

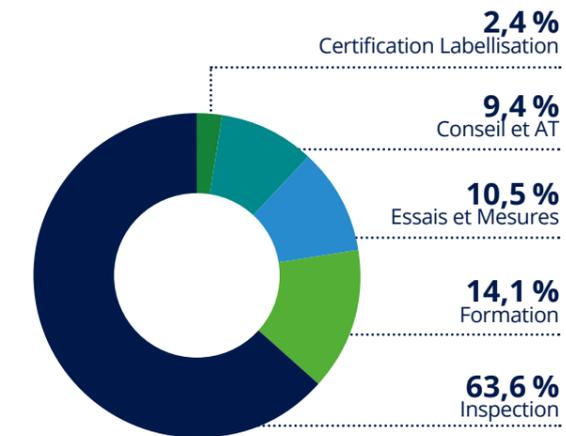
Activités et modèle d'affaires

Spécialiste de la maîtrise des risques techniques, humains, environnementaux et numériques, Apave délivre des prestations techniques et intellectuelles à des clients publics ou privés de toute taille, à travers 5 métiers complémentaires :

- **inspection** : inspection et contrôle des équipements et installations, sécurité incendie, contrôle technique des bâtiments et sécurité sur les chantiers,
- **formation** : stages de formation professionnelle pour les salariés,
- **essais et mesures** : essais produits et matériaux, analyses environnementales,
- **certification & labels,**
- **conseil & accompagnement technique.**

Ces prestations visent toutes à améliorer la sécurité des biens et des hommes et la performance des équipements ou des organisations. Le contexte de réalisation de ces prestations est soit réglementaire (obligatoire), soit volontaire.

Répartition du chiffre d'affaires 2021 du Groupe Apave par métier



Type de clients	% de CA 2021
Grands comptes	41,4 %
Mass market	58,6 %

Pour exercer ses métiers, Apave développe et maintient des expertises de pointe dans des domaines techniques suivants :

- Électricité
- Mécanique
- Pression
- Infrastructures et construction
- Énergie & Environnement
- Qualité Sécurité et Santé
- Numérique et Cybersécurité

Apave intervient dans tous les secteurs d'activité : infrastructures et construction, nucléaire, énergies renouvelables, biens industriels/manufacturing, ferroviaire, aéronautique, spatial, santé, collectivités, tertiaire... Afin d'accompagner ses clients au plus près de leurs besoins, en France ou à l'international, Apave est organisée en filière sectorielle, avec notamment 4 Sector Lines transverses :

- Énergies
- Infrastructures et Construction
- Biens industriels & Manufacturing
- Transports

Apave réalise près de 60 % de son chiffre d'affaires avec des PME ou des TPE (voir tableau ci-contre).

Implantations

Le Groupe Apave est structuré autour de 4 divisions opérationnelles (France, International, Entités spécialisées, OSAC) et 10 fonctions transverses.

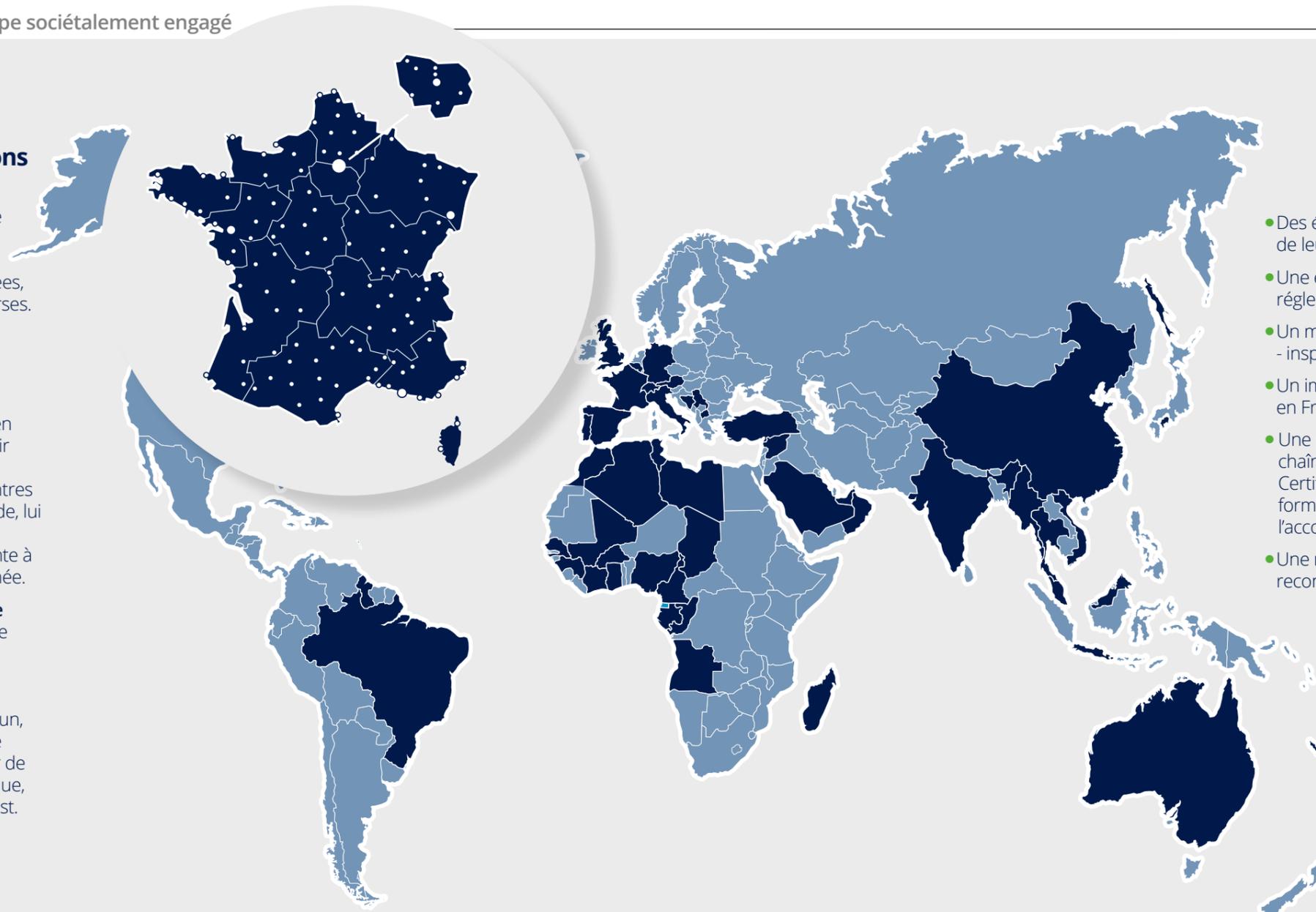
Un acteur de proximité

Apave se positionne comme un acteur de proximité grâce, notamment, à son réseau de 130 agences en France et 29 en Espagne, permettant de couvrir l'ensemble du territoire. Apave dispose également de 170 centres de formation à travers le monde, lui permettant de dispenser des formations techniques de pointe à 360 000 stagiaires chaque année.

Une présence internationale

Apave est présent dans plus de 45 pays, dont 10 pays définis comme « référents » (France, Espagne, Italie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Inde, Vietnam). Cette présence internationale s'articule autour de zones majeures : Europe, Afrique, Moyen Orient et Asie du sud-est.

Les implantations sont listées et tenues à jour sur le site Internet apave.com



Forces

- Des équipes compétentes et fières de leur métier
- Une expertise technique et réglementaire de haut niveau
- Un modèle unique de formateurs - inspecteurs
- Un important maillage opérationnel en France et à l'international
- Une présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur TIC (Test Inspection Certification) complétée par la formation, le conseil et l'accompagnement technique
- Une marque historique forte et reconnue

“ Notre métier c'est de permettre à nos clients d'exercer leur en toute sécurité. ”

Ressources

En tant que société de services, Apave exerce ses missions grâce à la mobilisation de ressources. En 2021, celles-ci sont représentées ainsi :

Ressources humaines : environ 12 650 collaborateurs, principalement de profils ingénieurs et techniciens.

Ressources intellectuelles : connaissances et expertises sur les réglementations de la maîtrise des risques notamment, complétées par tout le savoir-faire technique et l'expérience acquise par des collaborateurs.

Ressources naturelles et matières premières : carburant pour les déplacements, papier pour la production des rapports et autres livrables, même si le taux de rapports et d'offres diffusés de façon dématérialisée augmente chaque année.

Ressources financières : pour assurer la santé économique de l'entreprise à court, moyen et long terme.

Positionnement d'Apave, parties prenantes



Autrefois appelé « bureau de contrôle », Apave réalise des missions en tant qu'organisme « tiers de confiance ». Ce positionnement est incarné par le Groupe et ses collaborateurs à travers :

• **sa signature de marque**
« mission de confiance »

• **sa Raison d'Être**
« Agir en acteur de confiance, pour un monde plus sûr, durable et porteur de progrès partagé »

Apave adhère à plusieurs structures accompagnant la mise en œuvre des transitions écologique, environnementale ou sociale.

Par exemple :

- Global compact (en cours)
- Entreprise pour l'Environnement (EpE)

Apave adhère et contribue activement aux fédérations professionnelles de ses domaines d'activités et aux commissions associées :

- Filiance, pour la France
- TIC Council, fédération internationale des acteurs du TIC

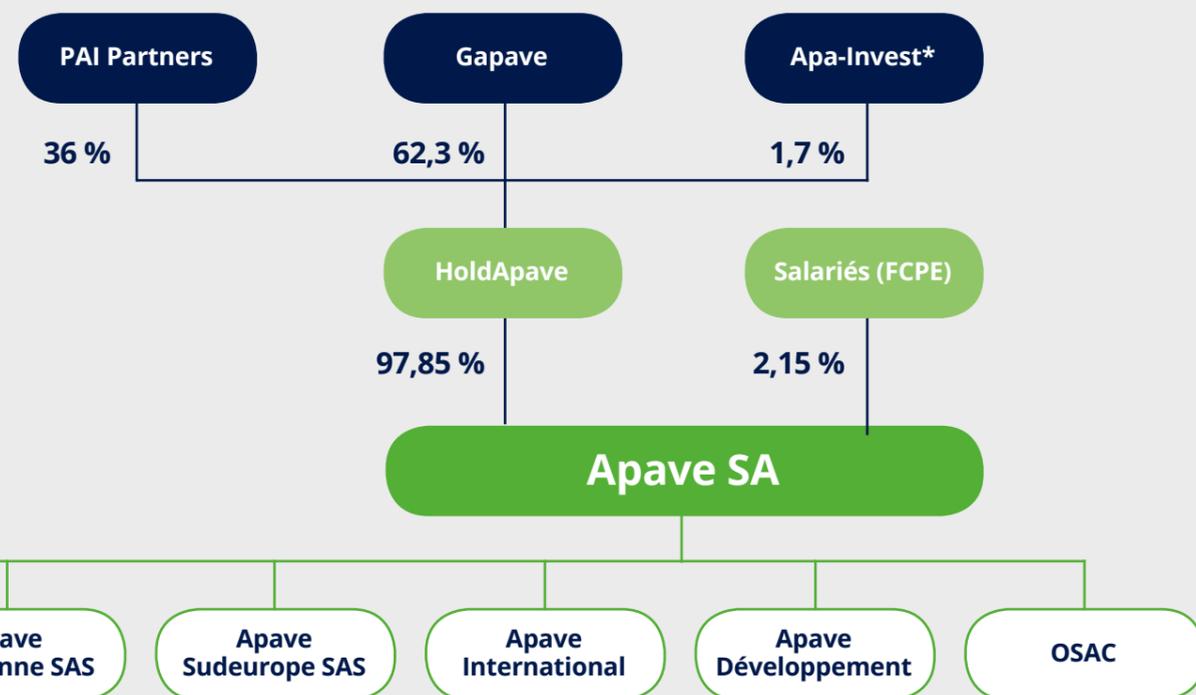
Organisation et gouvernance

Un modèle actionnarial unique

Le Groupe Apave dispose d'une modèle actionnarial unique :

- l'association Gapave (Groupement des Associations Apave), actionnaire majoritaire,
- PAI Partners, fonds d'investissements européen,
- les salariés du Groupe (2,15 %).

L'alliance de ces 3 actionnaires permet à Apave d'associer intérêt général et moyens financiers au service de métiers essentiels à la vie des Hommes et de la Société.



* principaux managers et administrateurs

Groupe Apave au 31/12/2021

Gouvernance du Groupe

La gouvernance du Groupe Apave est structurée autour d'un Conseil d'Administration et d'un Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration (CA) détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Il est composé de plus d'un tiers de femmes. Il s'appuie sur 4 Comités :

- Comité Stratégique
- Comité Nominations & Rémunérations
- Comité Audit & Risques
- Comité Éthique

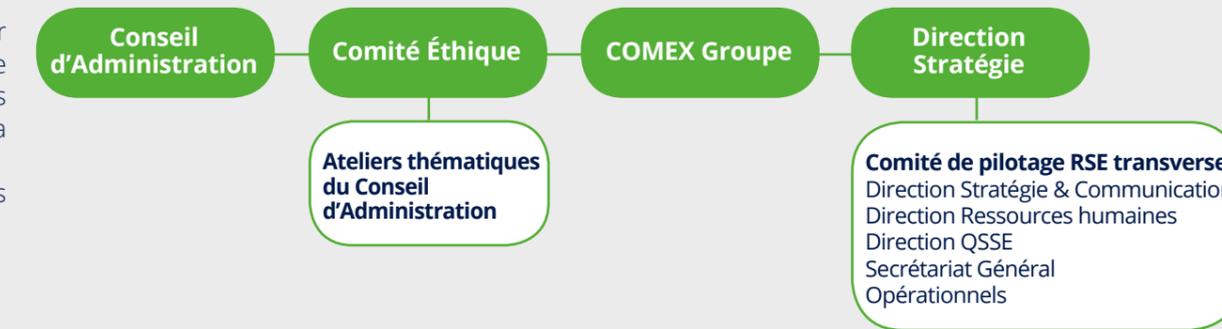
Le Comité Exécutif, sous la responsabilité du Directeur Général, constitue l'instance de direction du Groupe Apave. Il met en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'administration et assure la gestion opérationnelle du Groupe.

Il est composé de 9 membres avec un taux de femmes de 22 %.



Gouvernance RSE

Les enjeux de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise sont traités à plusieurs niveaux dont le Conseil d'Administration du Groupe, confirmant l'importance accordée à la stratégie associée et sa mise en œuvre.



Notre Raison d'Être, socle de la politique sociale et environnementale

Début 2021, le Groupe Apave a défini sa Raison d'Être. Fruit d'une co-construction menée pendant plusieurs mois avec ses clients et ses collaborateurs (plus de 5 300 contributions recueillies), la Raison d'Être du Groupe a été validée par le Conseil d'Administration le 10 décembre 2020. Elle s'inscrit totalement dans l'histoire du Groupe et traduit la contribution active que Apave et ses 12 650 collaborateurs souhaitent apporter au monde d'aujourd'hui et de demain. Elle nourrit également le plan stratégique 2025 du Groupe.



Agir en acteur de confiance, pour un monde plus sûr, durable et porteur de progrès partagé  telle est la raison d'être du Groupe Apave.

Nous sommes convaincus que la sécurité est le socle de tout progrès qu'il doit être pérenne et contribuer à préserver la vie des Hommes et des écosystèmes. En effet, prévenir, contrôler et maîtriser les risques quels qu'ils soient permet de garantir la performance et de soutenir l'innovation. C'est le point de départ de notre action, de nos choix stratégiques et du développement de nos activités. C'est pourquoi nous mettons notre expertise et nos solutions au service de nos clients.

Notre objectif

Leur permettre :

- de respecter la réglementation,

- de sécuriser les actifs de production industriels, et surtout :
- de garantir la sécurité de leurs collaborateurs, prestataires et clients,
- de protéger les ressources de demain, qu'elles soient environnementales, sociétales ou économiques.

Apave est dotée d'un code d'éthique qui s'applique à tous les salariés du Groupe et qui traduit son engagement sur des valeurs fortes : intégrité, indépendance, compétence, respect des lois et des personnes, responsabilité sociale et environnementale. Apave s'engage à respecter et à promouvoir au sein de son organisation l'application du

principe de non-discrimination en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale. Apave s'engage au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, et en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Apave prend l'engagement de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies, afin de rendre le monde plus sûr et durable.

Grâce à une politique concertée et évaluée, les salariés du Groupe s'affirment par des gestes quotidiens et par leur professionnalisme comme des acteurs citoyens, chez nos clients comme dans nos agences et implantations.

Nos actions et avancées 2021

Engagement pour la sécurité

Nos engagements

Apave s'engage pour que son développement concilie progrès économique, social et environnemental. La sécurité est le socle de tout progrès. Prévenir, contrôler et maîtriser les risques permet de garantir la performance et de soutenir l'innovation. C'est le point de départ de l'action d'Apave, de ses choix stratégiques et du développement de ses activités.

Apave met à disposition de ses clients toute l'expertise leur permettant de gérer et piloter la sécurité de leurs équipes, des actes quotidiens à la mise en place d'une culture Sécurité pour tous. En interne, Apave donne l'ambition du « Zéro accident » par le renforcement d'une culture SSE commune et la conduite d'une politique



Notre conviction : pas de progrès, sans sécurité ! 



active de prévention des risques à tous les niveaux de l'entreprise :

- la direction et tous les managers intègrent la sécurité comme une clé de la performance de leurs équipes,
- tous les salariés Apave (managers, intervenants, administratifs, fonctionnels, commerciaux), acteurs au quotidien de leur sécurité, appliquent les 8 principes de sécurité, sur la route, chez leurs clients ou dans les locaux de l'entreprise.

Nos réalisations 2021

SUIVRE

Apave suit les taux de fréquence et de gravité mensuellement. Ces deux indicateurs sont en constante diminution et ressortent également meilleurs que ceux enregistrés par la profession.

● Engagement pour la sécurité

S'ADAPTER

L'année 2021 a toujours été marquée par la crise sanitaire et Apave a pour cela, adapté sans cesse ses conditions d'intervention tout en protégeant ses salariés. À cette fin, plusieurs moyens ont été mobilisés :

- mise à jour régulière du plan de prévention Covid et de la FAQ associée,
- échanges réguliers avec la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) : 40 réunions en 2021. Cette adaptation permanente a concerné à la fois ses collaborateurs, mais également les stagiaires reçus dans ses centres de formation.

FORMER

La formation interne des équipes d'Apave représente un élément clé de la valeur ajoutée apportée à ses clients. En 2021, ce sont 187 630 heures de formations internes qui ont été dispensées dans les domaines liés à la sécurité et/ou l'environnement.

S'ENGAGER ET AGIR DANS LA DURÉE

Apave a obtenu la certification ISO 45001 en septembre 2021. Une reconnaissance majeure qui matérialise le haut niveau d'engagement et d'actions des collaborateurs et de l'entreprise dans le domaine de la Santé et la Sécurité au travail. Apave dispose également de 58 sites détenteurs de la certification MASE.



- **Safety Day 2021** : organisé en avril, sous la forme d'un évènement digital, introduit et animé par le Directeur Général du Groupe, il a réuni près de 800 salariés.

- **Objectif Zéro Accident (OZA)** : lancée depuis 2019, Apave poursuit la dynamique OZA au sein de ses équipes notamment par l'application de 8 principes de Sécurité. En 2021, l'ensemble des équipes ont été re-sensibilisées aux 8 principes.



Engagement environnemental

Nos engagements

Apave s'engage à protéger l'environnement à travers les actions qui sont réalisées, soit dans le cadre de ses missions chez les clients, soit dans le cadre de ses activités.

La protection de l'environnement est, à travers la gestion des risques environnementaux, au cœur des métiers d'Apave. Au quotidien, les experts du Groupe interviennent pour leurs clients, avec pour objectif de protéger l'environnement, de réduire les risques de pollution, de diminuer l'empreinte carbone d'activités, de préserver la biodiversité...

En interne, Apave agit pour réduire son empreinte environnementale et sa consommation de ressources naturelles. En 2021, Apave a réalisé un Bilan Carbone sur l'ensemble du Groupe, lui permettant de disposer d'un nouveau point de situation.

Nos réalisations 2021

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les entités Apave réalisent un bilan carbone de leurs activités depuis plusieurs années. À des fins de comparaison, un point de situation basé sur une méthodologie commune a été réalisé en 2021.

- Total des émissions (scope 1, 2 et 3, y compris les



produits et services achetés) : 49 657 teq CO₂. Ce qui représente en moyenne 3,96 teq CO₂/salarié.

- Hors catégorie « produits et services achetés », l'empreinte Carbone du Groupe représente 2,3 teq CO₂/salarié.

Afin de réduire son empreinte carbone, Apave a engagé des actions de différents ordres, comme par exemple :

- l'intégration de véhicules propres pour la flotte automobile (49 % de véhicules en étiquettes A, dont

“
Notre conviction : pas de transition écologique, sans sécurité !”

- 49 hybrides, et 86 % de véhicules en étiquettes A ou B),
- la prise en compte de l'impact environnemental des bâtiments dans ses projets immobiliers,
- le renforcement du recours aux réunions en mode distanciel.

RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS

Que l'on parle d'énergie ou de papier, Apave agit depuis plusieurs années pour maîtriser ses consommations. A titre d'exemple, la consommation de papier a été réduite de 23 % par rapport à 2019 grâce à une sensibilisation active des équipes à moins imprimer et grâce au passage progressif à la digitalisation des documents. La baisse de la consommation de carburant illustre la politique engagée par Apave pour réduire son empreinte carbone. Même si la part des véhicules électriques ou hybrides reste encore modeste, les actions de formations à l'éco-conduite contribuent aux efforts engagés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (voir tableau ci-dessous).

MIEUX CONSOMMER

Achats : mieux consommer commence, en partie, par mieux acheter. Apave dispose depuis plusieurs années d'une Charte d'Achats Responsables, permettant de prendre en compte des critères environnementaux ou

plus largement RSE dans le choix des fournisseurs et des produits achetés. À titre d'exemple, Apave fait nettoyer ses sites avec des produits éco-labellisés.

	2021	2020 (année non représentative - Covid)	2019	2021 vs 2019
Carburant	6,3 Millions de litres	5,4 Millions de litres	6,5 Millions de litres	- 3 %
	9,7 l/k€ CA	9,36 l/k€ CA	10,3 l/k€ CA	- 6 %
Papier	162,64 T	161,5 T	214,6 T	- 23 %

IRVE

Chiffres clés

Sur l'ensemble du territoire français, ce sont plus de

2 000 ...par **25**
installateurs qui ont été formés... formateurs Apave agréés

Des plateformes pédagogiques mobiles tout niveau de charge et multimarques pour des travaux pratiques adaptés permettent à Apave d'organiser des formations quel que soit l'emplacement de ses clients en France. Plus proche des clients pour diminuer l'empreinte écologique liée aux déplacements pour se rendre en formation !



Économie circulaire : Apave est également engagée dans des démarches promouvant l'économie circulaire.

Par exemple :

- concernant le matériel informatique qui est une des fournitures de bureau les plus utilisées, les ordinateurs et écrans achetés sont fabriqués avec 30 % de matériaux recyclés et sont recyclables à 90 %. Une fois utilisés, ils sont soit recyclés, soit reconditionnés pour une seconde vie par son prestataire,
- de nombreuses plateformes pédagogiques conçues avec des matériels issus principalement de la filière de réemploi proviennent de ses clients ou de ses fournisseurs.

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Tri et recyclage des déchets : dans la majorité des sites et agences Apave, le tri des déchets est réalisé. À titre d'exemple, 1 133 toners d'impression ont été collectés en 2021 et envoyés vers des filières de recyclage, ce qui représente une économie de 2 tonnes de ressources naturelles et 203 kg de CO₂ évités.

Biodiversité : 100 % du papier utilisé par Apave provient de forêts gérées durablement. Par ailleurs, certaines agences ou entités locales ont mis en place un dispositif de parrainage ou d'installation de ruches au sein de leur entité, comme par exemple, sur les agences à Annecy, Chambéry, Marseille, Nîmes, Montpellier, Nice, Tassin, Toulon, Toulouse, Valence ou encore au siège du Groupe à Courbevoie (92).

S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Apave a entamé un abandon progressif de ses datacenters internes au profit de datacenters externes totalement redondés et sécurisés vis-à-vis des pertes en alimentation électrique. Apave a poursuivi l'adaptation de son catalogue de Formation professionnelle afin de prendre en compte les nouvelles attentes en lien avec les transitions énergétiques et écologiques.

- Apave a signé un partenariat avec EIT InnoEnergy, afin d'accompagner la formation de garagistes et experts des véhicules électriques. Fin 2021, Apave

propose et délivre 15 formations dédiées à l'écosystème, à la conception et au fonctionnement des batteries électriques,

- Apave a fortement accéléré la formation des installateurs et exploitants des IRVE (Installations de Recharge de Véhicules Électriques) qui doivent suivre et réussir des formations qualifiantes,
- Apave forme de nombreux acteurs de la transition énergétique : installateurs de compteurs LINKY, installateurs de climatisation ou de pompes à chaleur (fluides frigorigènes). Au total Apave dispose de près de 64 formations contribuant à une transition énergétique menée avec Sécurité.

FORMATION

Accompagner la transition écologique et environnementale

80 000
stagiaires formés en 2021

60 centres
de formation équipés pour ces formations

“ Apave a adapté son catalogue de Formation professionnelle aux nouvelles attentes en lien avec les transitions énergétiques et écologiques. ”



+ de 60 formations
en lien avec les transitions énergétiques et écologiques

Engagement social

Nos engagements

Apave contribue à la qualité de vie professionnelle de ses collaborateurs, encourage la promotion et la mobilité internes.

Celle-ci se traduit notamment par :

- des actions de formation des collaborateurs afin de maintenir leur haut niveau de technicité et de développer leur compétences et leur employabilité,
- un encouragement des dynamiques de mobilité interne, contribuant à développer la polyvalence,
- une volonté de gérer avec plus de pro-activité les parcours professionnels de chacun au sein de l'entreprise,
- une volonté d'accueillir stagiaires et alternants dans une perspective de transmission des savoir-faire,
- un niveau de recrutement élevé tant en nombre qu'en compétences, afin de soutenir ses ambitions de développement,
- une attention croissante à écouter les salariés et à mieux les associer aux performances de l'entreprise.

Nos réalisations 2021

ÉCOUTER

Un large dispositif d'écoute est organisé tous les 2 ans au sein de l'ensemble du Groupe, y compris à l'international et sur des entités spécialisées. En date de juin



2020, et forte d'un taux de succès important (83 %), la dernière enquête a permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur son quotidien dans l'entreprise et de contribuer au projet stratégique 2025. La prochaine enquête est programmée pour juin 2022.

FORMER

La formation représente **4,8 % de la masse salariale**. Cette politique ambitieuse de formation interne

est principalement axée autour des métiers et domaines techniques et de la sécurité. En moyenne, Apave dispense **30,88 heures de formation par salarié**.

En 2021, Apave a investi fortement sur des formations nouvelles en lien avec son plan stratégique. Ainsi :

- un module « Culture collective » a été défini et a été déployé entre février et septembre 2021 auprès de 96 % des collaborateurs du Groupe, soit 11 878 personnes,

- un module « Être manager Apave » a été défini et déployé auprès de l'ensemble des managers du Groupe. En 2021, la première partie relative au management à distance a été déployée, un enjeu important compte tenu du développement significatif des relations distancielles dans le monde professionnel.

DIALOGUER

Apave poursuit un dialogue social avec les instances représentatives du personnel organisées autour :

- du CSEC (Comité Central Social et Économique) et sa commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),
- du CSE (Comité Social et Économique) de chacune des entités.
- En 2021, les négociations visant à définir un nouveau Socle Social Commun ont permis d'aboutir à la signature de 12 accords dont la mise en œuvre s'est effectuée au 1^{er} janvier 2022.
- Dans le cadre de ce dialogue social, les aspects relatifs au Télétravail et à la QVT ont fait l'objet de réunions de travail.

Ces échanges avec les instances représentatives du personnel ont représenté 192 réunions en 2021.

Apave organise, par le biais de la ligne managériale, des séances d'expression permettant à chacun de s'exprimer au sein de son entité.

FORMATION INTERNE

Formation module "Notre culture collective"

96 %
de participation

78 %
des participants déclarent être très satisfaits



Un module participatif, clair et accessible à tous !

Module convivial, participatif et innovant qui permet d'intégrer et de balayer pas mal de notions. A refaire sur d'autres thèmes.

Très bon support de présentation, vivant et ludique.

Ce module nous permet de savoir où l'on va au niveau du Groupe et comment nous y allons, ambitions, moyens...

Formation "Être manager Apave - Savoir manager à distance"



85 %
de participation

Des modules disponibles en 6 langues : Français, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais et Vietnamien, permettant de maximiser l'engagement des équipes.

● Engagement social

FIDÉLISER

Apave contribue à un emploi durable, en témoigne le fort taux de CDI : **95,7 %**

La répartition par ancienneté est la suivante :

- - de 6 ans : **41 %**
- entre 6 et 15 ans : **26 %**
- + de 15 ans : **33 %**

En 2021, Apave a mis en place un dispositif d'actionnariat salariés. Le fort taux de souscription (70 % des salariés détiennent désormais 2,15 % du Groupe) confirme l'adhésion des équipes au projet stratégique et leur engagement à en faire une réussite.

RECRUTER

En 2021, ce sont près de 1650 nouveaux collaborateurs qui ont rejoint le Groupe : 1400 par le biais de recrutements et 250 par le biais d'acquisitions de sociétés externes. Pour chacun d'entre eux, un processus d'accueil, d'intégration et de formation est structuré. Apave poursuit son développement en prévoyant de recruter 1500 nouveaux collaborateurs en 2022.

AGIR POUR UNE ENTREPRISE PLUS INCLUSIVE

Égalité Homme/Femme

- Index 2021 : **94/100**
- Proportion de femmes dans les effectifs : **29 %**

Handicap

Apave dispose d'un accord cadre national commun relatif à l'emploi et au maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Apave s'attache à augmenter l'accueil et l'emploi des personnes en situation de handicap. A fin 2021, ces personnes représentaient **3,4 % des effectifs**.

Dans le cadre de la démarche de certification QUALIOP1 d'Apave en tant qu'organisme de formation profession-

nelle, un référent Handicap Formation a été nommé avec une adresse de contact dédiée (*info.handicap@apave.com*). A travers son site internet **apave.com**, l'accessibilité des centres de formation et des stages aux personnes en situation de handicap est précisée en totale transparence.

Par ailleurs, une formation interne à l'accueil des personnes en situation de handicap a été déployée auprès des équipes gérant la formation professionnelle.

RECRUTEMENT

+ de **1 400**



En 2022, le Groupe Apave prévoit 1 500 nouveaux recrutements en France et à l'international dont 900 CDI. Ce plan de recrutement d'envergure concerne l'ensemble des métiers et les filiales du Groupe. Les profils recherchés sont des jeunes diplômés, cadres, ingénieurs, techniciens mais aussi alternants et sta-

giaires préparant des diplômes de bac+2 à bac+5. Grâce à la diversité de ses métiers, de ses clients et des secteurs d'activités, Apave ouvre de nombreuses perspectives d'évolution de carrière et d'épanouissement personnel, tant en termes techniques, managériaux que géographiques.

● Engagement sociétal et éthique

Nos engagements

Apave s'engage pour que son développement concilie progrès économique, social et environnemental. Apave s'est dotée d'un code d'éthique qui s'applique à tous les salariés du Groupe et qui traduit son engagement sur des valeurs fortes : intégrité, indépendance, compétence, respect des lois et des personnes, responsabilité sociale et environnementale.

L'indépendance d'Apave est garantie par son accréditation COFRAC (Comité Français d'Accréditation) ISO 17020 en tant qu'organisme d'inspection de type A (tierce partie). À ce titre sa procédure Déontologie fait l'objet d'audits annuels de la part du COFRAC.

- Des documents de références régissent les actions d'Apave, ses prestations et ses relations avec ses clients, fournisseurs et partie-prenantes
- Par ailleurs, Apave dispose d'une procédure permettant de gérer le recueil de signalement de faits contraires au Code Éthique et au Code Anti-Corruption, ainsi que la protection des lanceurs d'alerte.

Le Comité d'éthique du Conseil d'Administration est totalement intégré dans le suivi des signalements et faits recueillis au sein du Groupe.



Nos réalisations 2021

UN POSITIONNEMENT DE "TIERS DE CONFIANCE"

En tant qu'organisme tierce partie, reconnue et accréditée (COFRAC en France), Apave se positionne comme un acteur de confiance et, grâce à son indépendance, garantit impartialité et transparence vis-à-vis des acteurs économiques (fournisseurs, fabricants...). Une impartialité qui encourage ses clients à s'engager dans des démarches de certification, de création ou d'obtention de labels.

ACTEUR DES TERRITOIRES

Acteur du tissu économique local, Apave, via son maillage territorial, s'engage à servir tous les clients, quels que soit leur taille, leur secteur d'activités ou leur éloignement géographique.

A travers ses activités d'inspection, comme les vérifications des aires de jeux pour enfants ou les parcs d'attraction, de certification ou de labellisation, Apave contribue à sécuriser les lieux de vie.



Acteur du tissu économique local, Apave s'engage à servir tous les clients, quels que soit leur taille, leur secteur d'activités ou leur éloignement géographique



Label Safe&Clean : lancé en 2020 lors de la crise Covid-19, le label Safe&Clean d'Apave permet aux établissements recevant du public de rassurer leurs propres clients quant aux démarches de prévention et de protection sanitaire mises en place. Depuis le début de la crise, ce sont plus de 58 clients qui ont été labellisés par les équipes Apave.



Label HS2 : Apave a poursuivi, en 2021, le développement de son label HS2 destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles. Au total, ce sont 191 projets engagés dans la démarche depuis la création du label. En 2021, 17 nouvelles entreprises ont été labellisées et 10 labels ont été remis au cours de cérémonies officielles. Dans un contexte où le nombre de seniors augmente fortement et pour lesquels des solutions de maintien à domicile sont recherchées, le label HS2 constitue une reconnaissance clé pour tous les acteurs engagés : associations, start-up, PME, collectivités locales...

LABEL HS2

Une démarche sociétale de maintien à domicile

Pour les entreprises, adopter la démarche HS2® garantit aux seniors et aux personnes en situation de vulnérabilité un produit ou un service leur permettant de vivre chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

En 2021,

17
nouveaux
labellisés

21
projets engagés dans
la démarche HS2

10
remises
de labels

191
entreprises engagées dans la démarche depuis la création
du label soit 7 726 logements inscrits dans la démarche



Initiatives locales

L'ensemble des agences Apave sont encouragées à participer à des initiatives locales. Sur l'année 2021, on peut citer :

- participation à des événements sportifs solidaires (Nantes, Marseille, Chambéry...),
- mobilisation de l'ensemble des agences Apave en France lors du challenge StreetCo en novembre 2021, qui a permis de signaler 789 obstacles,
- participation à des journées de nettoyage et de ramassage de déchets.

ACTEUR DE L'INSERTION

En partenariat avec les sociétés d'Intérim, Apave a formé en 2021 près de 3 500 personnes sur des métiers en tension, la quasi-totalité d'entre eux ayant retrouvé un emploi à l'issue de leur formation.

Les équipes Apave sont également proches des secteurs adaptés ou protégés, auxquels il est fait appel pour certaines activités, comme par exemple le nettoyage des espaces verts (Agence de Strasbourg, Agence de Chartres, Centre de formation de Strasbourg...)

ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Apave dispose d'une charte « achats responsables », qui se traduit notamment par la prise en compte systématique des critères environnementaux et sociaux dans les consultations menées à l'échelle du Groupe.

● Engagement sociétal et éthique

Les fournisseurs retenus doivent également contribuer à l'amélioration de la sécurité/protection des personnes et des biens. Depuis 2019, Apave évalue le Top 100 de ses fournisseurs via la plateforme Ecovadis.

NOTATION/ÉVALUATIONS RSE

Apave a été évaluée par l'organisme indépendant EcoVadis. Son score, **66 catégorie GOLD**, place Apave parmi le top **4 %** des entreprises de sa catégorie et top **8 %** de l'ensemble des entreprises évaluées par Ecovadis (voir détail de l'évaluation ci-dessous). Apave a également reçu l'indice vert A+, label délivré par la Centrale d'achat de l'hospitalisation publique et privée (CAHPP).



COMMUNICATION

Partager nos savoirs et expertises avec nos clients

En tant qu'expert de la maîtrise des risques, Apave publie chaque année des recueils visant à décrypter les réglementations en lien avec la protection de l'environnement, et ce, pour faire évoluer les pratiques et sensibiliser les équipes.

En 2021, les publications sur la « **RE 2020 et les constructions de demain** », et « **Stratégie bas carbone et réduction à effet de serre** » ont été téléchargées près d'un millier de fois sur le site internet d'Apave.



Chaque année, Apave publie le guide « **Vos obligations réglementaires** » pour aider les clients à mieux appréhender la réglementation parfois complexe et la mettre en œuvre au sein de leurs entreprises pour garantir la sécurité de leurs clients, des femmes et des hommes qui composent leurs équipes, des biens industriels et de l'environnement.



“ **Véritable best seller d'Apave, le guide « Vos obligations réglementaires » est distribué à près de 8000 personnes et téléchargé près de 2000 fois sur notre site internet.** ”





Déclaration de Performance Extra-Financière 2021

Le présent chapitre du rapport vise à répondre aux exigences de reporting extra-financier définies par le décret du 9 août 2017, qui transcrit en droit français la directive 2014/95 de l'Union Européenne.

Le périmètre de ce reporting correspond à celui de la consolidation des comptes (voir chapitre sur la note méthodologique).



Modèle d'affaire et ressources

Le modèle d'affaire est inclus dans la partie « Apave, un Groupe socialement engagé » page 13.

Risques et indicateurs de performance

Méthode d'analyse de la matérialité et des risques

L'identification des risques et engagements principaux d'Apave au regard de la RSE se fait à deux niveaux :

- risques pour l'entreprise, réalisés selon la procédure d'analyse des risques, décrite par la Direction du contrôle Interne (Instruction Groupe "Dispositif de contrôle interne"),
- risques incluant les externalités d'Apave et ses impacts sur l'environnement et la société. La deuxième approche est réalisée suivant la méthode de "l'analyse de la matérialité", qui permet de positionner les risques vis-à-vis des enjeux.

Apave a conduit dans le cadre de la présente DPEF,

l'analyse de matérialité, afin d'identifier les enjeux RSE, tout en incluant les attentes de ses parties prenantes sur les activités d'Apave qui auront éventuellement des impacts vis-à-vis d'eux, sa société et l'environnement. Pour la première étape, l'identification des parties prenantes clés et l'évaluation qualitative de chaque enjeu ont été réalisées au travers d'ateliers et discussions avec le comité pilotage RSE. Dans ce cadre, les enjeux RSE ont été notés en fonction de leur importance : 1 - Faible, 2 - Moyen, 3 - Important, 4 - Très important. Cette évaluation permet de déterminer les enjeux principaux, en fonction de la moyenne des attentes des parties prenantes externes (clients, actionnaires, autorités et sous-traitants/fournisseurs) et des enjeux vus d'un point de vue interne Apave (salariés, management...)

Elle est revue a minima tous les 3 ans, sous la responsabilité du Secrétariat Général.

Concernant les thématiques visées par l'article L225-102-1 :

- changement climatique : Indicateur clé de performance relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre ; adaptation au changement climatique : voir partie II,
- économie circulaire : Indicateur clé de performance relatif à la consommation de papier et données relatives à la gestion des déchets, à l'achat des fournitures durables (voir partie « Apave, un Groupe socialement engagé » page 22),
- accords collectifs et impacts sur la performance économique (voir partie « Apave, un Groupe socialement engagé » page 25),



Risques et enjeux RSE identifiés

Suite à cette analyse, les 6 enjeux suivants ont été identifiés comme « matériels », c'est-à-dire les plus importants :

- Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption
- Diversité, inclusion et égalité - Lutte contre les discriminations
- Santé, Sécurité des collaborateurs
- Compétences des collaborateurs
- Lutte contre le changement climatique et la pollution d'air
- Consommation des ressources naturelles - biodiversité

In fine les principaux risques RSE sont identifiés en fonction de ces enjeux :

Impacts environnementaux

Émissions de Gaz à effet de serre : l'activité d'Apave se déroulant souvent chez les clients, elle nécessite de fréquents déplacements, souvent en voiture, ce qui en fait un poste d'émission de GES important. Pour l'international, il s'agit également des déplacements en avion.
Risque associé : Réchauffement climatique

Consommation de papier : l'activité d'Apave est intellectuelle. Pour les clients, cela se traduit par un livrable : rapport ou attestation de stage. L'utilisation de la ressource papier est encore un aspect important sur l'environnement.
Risque associé : Épuisement de la ressource forêt

Impacts sociaux

Sécurité des salariés : les activités d'Apave génèrent des risques pour la sécurité des salariés, qu'ils proviennent de notre métier ou des environnements clients. C'est donc un enjeu humain important, qui se double d'un risque commercial, car la sécurité est au cœur des métiers du Groupe et les clients sont de plus en plus exigeants.
Risque associé : Sécurité

Formation : la qualification du personnel est la principale richesse de l'entreprise. La formation est donc un enjeu particulièrement important pour maintenir la qualification des intervenants.
Risque associé : Savoir-faire de l'entreprise

Impacts sociétaux et éthiques

Égalité Homme/Femme : les évolutions réglementaires et les attentes de la société en matière d'égalité des droits en font un enjeu important pour Apave. Cela passe pour Apave par la progression de la féminisation de ses équipes, notamment dans les populations opérationnelles et de managers.
Risque associé : Discrimination

Lutte contre la corruption : la présence d'Apave dans des pays à risque et le statut de tierce partie indépendante font de la lutte contre la corruption un enjeu important.
Risque associé : Éthique

Indicateurs clés - Définition

Les indicateurs clés de Performance Extra-Financière sont donc les suivants :

Enjeux RSE	Risque	Indicateur et unité	Source d'information	ODD(1)
Lutte contre le changement climatique et la pollution d'air	Émissions de Gaz à Effet de Serre	tonnes équivalent CO ₂ /salarié	Achats, Directions filiales pour l'international	
Consommation des ressources naturelles - Biodiversité	Consommation de papier	kg de papier consommé/salarié	Achats, Directions filiales pour l'international	
Santé, Sécurité des collaborateurs	Sécurité	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail	Système de management SSE et DRH	
Compétences de nos collaborateurs	Formation	Nombre d'heures de formation par collaborateur	DRH	 
Diversité, inclusion et égalité - Lutte contre les discriminations	Égalité Homme/Femme	% de femmes parmi les effectifs techniques et d'encadrement	DRH	
Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption	Éthique et Lutte contre la corruption	% déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption »	Direction Conformité	

(1) Les objectifs de développement durable des Nations Unies sont indiqués au regard des principaux indicateurs et engagements RSE car ils contribuent à rendre le monde plus sûr et durable

Politiques et objectifs de maîtrise des risques

Les politiques RSE sont indiquées en partie « Apave, un Groupe socialement engagé » page 11. En complément, les objectifs associés et plan d'actions permettant de maîtriser les risques identifiés sont définis ci-dessous :

Risque/thématique	Objectif	Plans d'actions
Émissions de Gaz à effet de Serre	2022* : réduction des émissions de GES de 5 % (année de référence DPEF 2021) * année de transition	<ul style="list-style-type: none"> Choix de voitures Apave moins émettrices de GES Formations à la conduite responsable Développement du télétravail, des web-conférences et des formations internes à distance Travaux de rénovation des bâtiments ou déménagement Établissement de plans de mobilité pour les 20 plus gros sites en France, en cours
Consommation de papier	20 kg/salarié de consommation de papier en moyenne	<ul style="list-style-type: none"> Dématérialisation des rapports, en particulier pour l'international Promotion de l'usage du recto-verso Réduction du grammage du papier acheté (de 80g à 75g), lorsque possible Réduction du nombre de catalogues formation imprimés et du nombre de pages Réduction et dématérialisation des documents stagiaires, en particulier pour l'international
Sécurité	Zéro accident	Poursuite de la démarche OZA (Objectif Zéro Accident) : <ul style="list-style-type: none"> 8 principes de sécurité connus et appliqués par tous Implication du management Référentiel MASE ou ISO 45001 appliqué par tous les sites Apave
Formation	Maintien des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Plan de développement des compétences (formation interne)
Égalité Homme/Femme	Féminisation	<ul style="list-style-type: none"> Politique de recrutement Accords relatifs à l'égalité femmes-hommes
Lutte contre la corruption	Fin 2022 déploiement pour 50 % des sociétés représentant 90 % des collaborateurs (objectif prenant en compte l'élargissement du périmètre du Groupe)	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation formation sur les risques de corruption à tout le personnel Réalisation de la cartographie des risques sur les filiales à l'étranger Audits de filiales, intégration des nouvelles filiales du Groupe

Résultats 2021

Focus sur le bilan des émissions de GES 2021

En 2021, Apave a conduit le bilan d'émission de GES tout en élargissant ses périmètres vers l'ensemble des entités y compris celles à l'international afin de bien mesurer son empreinte carbone. Suivant le règle du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol), une des normes internationales de référence en matière de comptabilisation des émissions de GES, son bilan couvre une partie de la chaîne de valeur selon les catégories d'émission définies (voir tableaux ci-contre).

*Définitions (voir tableau ci-contre)

- Scope : catégorie d'émission,
- Scope 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre liées aux sources fixes de combustion (gaz naturel, fioul...) et aux déplacements motorisés avec la flotte interne,
- Scope 2 : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité dans les bâtiments Apave,
- Scope 3 : Émissions liées aux achats de biens et services, aux déplacements professionnels dont les moyens ne sont pas opérés par Apave et aux émissions liées à la production et au transport des combustibles et énergie pris en compte pour le calcul des émissions des scopes 1 et 2.

	teq CO ₂	%
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES - SCOPE 1*	25 513	51 %
Emissions directes des sources fixes de combustion	1 818	7 %
Emissions directes des sources mobiles de combustion (déplacements professionnels)	23 695	93 %
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES - SCOPE 2*	1 780	4 %
AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES - SCOPE 3*	22 364	45 %
Produits et services achetés	14 224	64 %
Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1* ou le scope 2*)	6 555	29 %
Déplacements professionnels	1 586	7 %
TOTAL EMISSIONS GROUPE	49 657 teqCO₂	
Total émissions liées aux déplacements professionnels (scopes* 1 et 3)	31 039 teqCO ₂	

(en teqCO ₂)	SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3	TOTAL
Apave SAS (France)	18 705	417	14 953	34 075
International	5 499	1 134	5 373	12 006
dont Eurocontrol (Espagne)	2 226	146	2 041	4 413
Autres filiales (y compris OSAC)	1 309	229	2 038	3 576

Synthèse

Risque	Résultat 2021	Rappel 2020	Rappel 2019
Émissions de Gaz à effet de Serre	3,96 tonnes équivalent CO ₂ /salarié (non comparable avec 2020 suite à l'amélioration de la méthode de calcul et du périmètre : ratio désormais basé sur le total des émissions des scopes 1,2, et 3 monde)	1,87 tonnes équivalent CO ₂ /salarié (ratio basé sur le total des émissions des scopes 1,2 France + scope 3 limité aux déplacements)	2,01 teq.CO ₂ /salarié (ratio basé sur le total des émissions des scopes 1,2 France + scope 3 limité aux déplacements)
Consommation de papier	24,1 kg de papier acheté ou imprimé/salarié	17,8 kg de papier acheté ou imprimé/salarié	26,7 kg/salarié (indicateur limité au périmètre France)
Sécurité	Taux de fréquence des accidents du travail : 3,66 Taux de gravité des accidents du travail : 0,12	Tf1 : 4,37 Tg : 0,19	Tf1 : 4,74 Tg : 0,14
Formation	20,73 heures de formation par collaborateur	20,16 heures de formation par collaborateur	21,25 heures
Égalité Homme/ Femme	14,9 % de femmes parmi les cadres, les techniciens et les chefs d'agence	16,5 %	17,4 %
Lutte contre la corruption	Formation « Éthique et Corruption » déployée dans 64,7 % des filiales du Groupe qui représentent 71,9 % des salariés du Groupe	Formation « Éthique et Corruption » déployée dans 25 % des filiales du Groupe qui représentent 73 % des salariés du Groupe	(Pas d'indicateur quantitatif)

Analyse des résultats

Émissions de Gaz à Effet de Serre

En 2021, le périmètre géographique du bilan des émissions de GES a été élargi, ce qui couvre à ce jour toutes les entités françaises ainsi que celles de l'étranger, y compris l'Eurocontrol.

Le périmètre de calcul des autres émissions indirectes (scope 3), a également été élargi par la prise en compte

des achats de biens et services et des émissions liées aux combustibles et à l'énergie non prises en compte dans les scopes 1 et 2.

De ce fait, le bilan GES en 2021 n'est pas comparable à celui de l'année précédente. Cependant, les émissions liées aux déplacements professionnels (tous scopes confondus) restent toujours les émissions GES principales d'Apave, et représentent 62,5% du bilan global. Parmi

les scopes 1 et 2, les émissions liées aux déplacements motorisés représentent 87 %.

À périmètre équivalent (Scopes 1, 2 et 3 limité aux déplacements professionnels), les émissions de GES sont comparables à 2020 (1,65 teqCO₂/salarié)

Ce bilan 2021 constitue donc pour le Groupe Apave le point de départ à partir duquel de nouveaux objectifs de réduction pluriannuels de l'empreinte carbone seront

définis courant 2022, année de redéfinition de la stratégie RSE du Groupe.

Consommation de papier

La consommation de papier a augmenté. Les consommations sont particulièrement importantes en Espagne et au Cameroun. En France, l'objectif est néanmoins atteint en comparaison avec 2019 (-20 % environ). Les évolutions s'expliquent donc beaucoup par le changement de périmètre dus à la croissance du Groupe Apave. La consommation de papier en 2020 était exceptionnellement basse compte tenu de la crise COVID.

Sécurité

Les indicateurs montrent une amélioration des performances sécurité que ce soit sur le taux de fréquence et le taux de gravité. La démarche OZA a donc porté ses fruits même si cela reste un projet sur le long terme. De plus, en 2021 ont été menées différentes actions :

- déploiement de l'application Avert Premium pour la remontée directe depuis smartphone de situations dangereuses,
- mise en place du "portail des risques" de sensibilisation aux moyens de prévention des risques et de développement de la culture sécurité,
- certification ISO 45001 en France.

Formation

On note une légère augmentation des chiffres de la formation interne. Les formations restent indispensables au maintien du niveau de compétence exigé par les métiers d'Apave.



Égalité Homme/Femme

On note une baisse de 1,5 points de l'indicateur de féminisation des fonctions techniques et d'encadrement. Cette évolution s'explique par la fiabilisation du recueil des données (international), pour mieux tenir compte du taux de féminisation de l'encadrement et des techniques et non du taux de féminisation global. Mais le calcul en France de l'Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, créé par le Ministère du Travail, donne un résultat de 94/100 (identique à 2020).

Lutte contre la corruption

Plus de la moitié des filiales a déployé la sensibilisation au code éthique et anti-corruption.

Mais les objectifs ne sont pas atteints, en ce qui concerne le nombre de salariés concernés. Les problèmes de traduction expliquent cette évolution, tout comme le changement de périmètre et la croissance du Groupe.

Il est à noter également :

- Réalisation des cartographies des risques éthiques
- Mise en place d'une analyse du risque "Fraude" dans le cadre de l'inspection en France et d'une sensibilisation

Opérationnellement, le Comité d'Audit et de conformité a réalisé 14 audits de filiales et 18 enquêtes dont le traitement de 6 signalements.

Note méthodologique et validation

L'année de base de la présente déclaration est 2021. Le périmètre pris en compte est celui de la consolidation des comptes du Groupe Apave. Les données ont pu être collectées pour 91,9 % des entités concernées, représentant 99,18 % des effectifs. Les filiales suivantes n'ont pas été en mesure de transmettre les informations demandées:

- Apave Vertech
- Apave Mali
- Apave Liban (en cours de cession)
- Apave Libya
- Apave Ghana Inspection
- AIO Développement

Les méthodes de calcul et de collecte des informations sont précisées dans la note S.DQSSE.36, disponible sur demande auprès de la DQSSE.

Les Directions impliquées dans la DPEF sont :

- Direction QSSE (Qualité Sécurité Santé Environnement)
- Directions Générales et Secrétariat Général
- DRH
- Direction Stratégie et communication

Les risques sont validés par la Direction Générale, après avis du comité de pilotage RSE. La validation du Rapport RSE est réalisée par le Directeur Général.



La validation de la DPEF est réalisée par le Conseil d'administration.

Elle est incluse dans le présent Rapport RSE du Groupe, publié sur le site internet apave.com.

La Taxonomie verte européenne



Méthodologie de reporting

Contribution substantielle aux objectifs environnementaux

Le règlement vise à faire déclarer des activités qui contribuent substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- L'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines
- La transition vers une économie circulaire
- Prévention et réduction de la pollution
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

En 2022, les 2 premiers objectifs (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) sont concernés pour le reporting de l'année 2021 par cette réglementation.

Éligibilité des activités

Les organismes de contrôle "tierce-partie" (en anglais TIC : Testing Inspection & Certification) dont Apave fait

partie, offrent de nombreux services qui contribuent substantiellement à ces 2 objectifs. Selon le guide publié par l'association professionnelle internationale de ces organismes, le TIC Council, les catégories des services ont été identifiées selon leur niveau d'éligibilité à la Taxonomie :

- Niveau L1 : services TIC et autres listés dans les actes délégués de la Taxonomie
- Niveau L2 : services TIC associés à des activités contributives au travers des codes NACE M71 pour les services de test et d'analyses techniques
- Niveau L3 : services TIC non éligibles à la Taxonomie

Activités éligibles

Seules les activités mentionnées dans les actes délégués sont prises en compte dans notre rapport.

Il existe d'autres activités des organismes de contrôle "tierce-partie" qui contribuent de manière substantielle à un ou plusieurs objectifs environnementaux. N'étant pas mentionnées dans les actes délégués de la Taxonomie, elles sont donc considérées comme non-éligibles pour l'instant en attendant une évolution des actes délégués.



Niveau L1 : activités explicitement listées dans les actes délégués de la Taxonomie

- Services d'inspection et de vérification de bâtiment et de surveillance des infrastructures ferroviaires électrifiées (annexe I - 6.14)
- Audits énergétiques et des évaluations de la performance des bâtiments accrédités (annexe I - 9.3)
- Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques dans des bâtiments dans des parcs de stationnement (annexe I - 7.4)

- Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (ref annexe I - 7.6)

Niveau L2 : les 2 activités sont liées à des activités contributives au travers des codes M71

- Test, Inspection, Certification d'équipements d'efficacité énergétique (annexe I - 7.3)
- Test, Inspection, Certification d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments (annexe I - 7.5)

Reporting

Chiffre d'affaires

Périmètre considéré : les 4 plus grands pays où Apave opère : **France** (Apave SA et 4 SAS), **Espagne, Italie, Vietnam**, qui représentent 76 % du chiffre d'affaires (voir tableau 1 page 46).

Capex

Aucun

Opex

Conformément à la réglementation French Gaap, les contrats de leasing de flotte automobile sont Opex. Ils sont considérés comme éligible à la Taxonomie. Concernant les baux pour des bureaux et laboratoires, en raison de la difficulté pour identifier ceux qui sont éligible à la Taxonomie verte, ils sont exclus de la déclaration cette année (voir tableau 2 page 47).

Tableau 1

Activité économique	CA absolu (M€)	CA proportion (%)	Critères de contribution substantielle					Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
			Atténuation du changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressources en eau et ressources marines (%)	Économie circulaire (%)			
Chiffre d'affaires Groupe 2021	748,8								
Niveau 1 - Activités contributives	1,159	0,15	0,15	0					
Infrastructures de transport ferroviaire (6.14) : - Services d'inspection et de vérification de bâtiment	0,916	0,12	0,12	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiment (9.3) : - audits énergétiques accrédités et évaluations de la performance des bâtiments	0,146	0,02	0,02	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques (7.4)	0,0005	0,00007	0,00007	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (7.6) : - Prestations sur les installations photovoltaïque, la performance des systèmes de production d'énergie renouvelable	0,096	0,01	0,01	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Niveau 2 - Activités associés	3,772	0,50	0,50	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Test, Inspection, Certification d'équipements d'efficacité énergétique (7.3)	1,573	0,21	0,21	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Test, Inspection, Certification d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments (7.5)	2,198	0,29	0,29	0	N/A	N/A	N/A	N/A	
Activité Éligible à la Taxonomie	4,93	0,66	0,66	0					



Tableau 2

Activité économique	Opex absolu (M€)	Opex proportion (%)	Critères de contribution substantielle					Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
			Atténuation du changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressources en eau et ressources marines (%)	Économie circulaire (%)			
Opex Groupe 2021 - dénominateur	669								
Opex éligible à la Taxonomie - Leasing de voitures de sociétés	3	0,55	0,55	0					



Plan de vigilance

Le présent chapitre du rapport vise à répondre aux exigences de la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, en matière d'identification des risques et de prévention des atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elles entretiennent une relation commerciale établie.



Le comité de vigilance du Groupe

Un comité de vigilance a été mis en place pour le Groupe en janvier 2020. Il est composé du Secrétaire Général, des membres du Comité d'Audit de Conformité du Groupe et de la Directrice QSSE.

Les missions de ce comité ont été définies par la Direction Générale du Groupe après consultation du Conseil d'administration. À savoir :

- établir le plan de vigilance du Groupe Apave,
- diffuser le plan de vigilance auprès des parties prenantes du Groupe Apave,
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de prévention des risques,
- adapter le plan de vigilance aux nouveaux risques auxquels les entités du Groupe pourraient être confrontées.

Ce comité est rattaché au Directeur Général du Groupe. Il rend compte annuellement de son activité au Conseil d'administration.



Le plan de vigilance du Groupe

Le plan de vigilance du Groupe Apave repose sur ses engagements relatifs à la protection des personnes (santé-sécurité) et des droits humains et à la préservation de l'environnement. Ces engagements ont été déployés à l'ensemble des collaborateurs mais également aux tiers qui interagissent avec les entités du Groupe à travers :

- le présent rapport RSE,
- la politique Sécurité, Santé et Environnement et le manuel SSE Groupe,
- le code éthique,

- le code anti-corruption,
- le manuel de management de la sûreté,
- la politique de protection des données personnelles,
- la procédure de recueil des signalements,
- la charte des achats durables.

Le plan de vigilance comprend les cinq mesures suivantes :

- une cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation,

- des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques,
- des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves,
- un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques, établi en concertation avec les organisations syndicales représentatives,
- un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

La cartographie des risques

La cartographie des risques couverts par le devoir de vigilance s'appuie sur :

- la cartographie des risques éthique et anti-corruption
- la cartographie générale des risques d'Apave
- les audits internes et éthiques
- les signalements
- le retour d'expérience du déploiement depuis plusieurs années des différentes politiques, codes et manuels du Groupe

Les risques ont été recensés au travers d'une approche comprenant 3 thèmes :

- **Les impacts dus aux activités d'Apave sur l'environnement ; Il s'agit pour le Groupe :**
 - des émissions de Gaz à effet de serre, voir DPEF,

- de la consommation de papier : voir DPEF,
- des pollutions spécifiques : la détention de sources radioactives génère un risque de pollution accidentelle en cas de perte, de mauvaise utilisation ou de vol ; cela concerne également les risques liés aux activités d'analyse de sols.

• La santé et la sécurité des personnes :

- sécurité : voir DPEF,
- santé : l'actualité démontre que la prévention des épidémies est devenue majeure, pour l'ensemble du Groupe et pour les déplacements internationaux,
- hébergements et conditions de travail : il s'agit de risques localisés où des salariés Apave sont hébergés de façon temporaire.

• Les droits humains :

- protection des données personnelles : les systèmes d'information sont parfois fragiles dans certains pays ; la formation professionnelle est un métier qui gère des données personnelles,
- sûreté : les zones d'implantation Apave sont parfois situées dans des territoires à risque,
- discrimination, atteinte à la dignité : dans certains territoires, la discrimination peut être pratiquée par les salariés Apave par coutume (sexiste, homophobe, religion, racisme...); ceci recouvre également les problèmes de harcèlement,
- liberté syndicale et d'expression : certains régimes limitent fortement la liberté syndicale ou l'expression des salariés,
- liberté de circuler : dans certaines zones, certaines personnes sont limitées dans leurs déplacements.

Les risques sont évalués selon leur fréquence et leur gravité, ce qui a permis de les classer suivant 4 niveaux :

- Vert : mineur
- Jaune : moyennement critique
- Orange : très critique
- Rouge : majeur

Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau ci-après page 48.

Plan d'action

Bilan des actions du plan de vigilance 2021

• Santé

- Suivi mensuel de la crise COVID-19 par le COPEX pour Apave international
- Monitoring par pays sur les épidémies, avec une société externe, pour les déplacements internationaux
- Pour la France : mise en place d'un Plan de prévention Coronavirus, régulièrement mis à jour par la DQSSE ; désignation de Référents Covid-19 par société et de correspondants par agence.

• Sûreté (Zones Afrique et Moyen-Orient)

- Mise en place d'un système de management de la sûreté Groupe, incluant une veille, un tracking, des audits et une politique sûreté des voyages
- Plan sûreté locaux, en tant que de besoin (ex : Mozambique, Sénégal, Oman...)
- Monitoring par pays sur la sûreté, avec une société externe, pour les déplacements internationaux

		Groupe Apave (1)							
Thème	Risque	Afrique du Nord	Afrique sub-saharienne	Asie	Inde	Moyen-Orient	Europe (hors France)	France	Prestataires et sous-traitants
Environnement	GES								
	Papier								
	Pollutions spécifiques		(Sources, sols)		(risques sources)	(sources à Oman)			sauf sources CND, géothermie
Protection des personnes	Sécurité		(sauf Oil & Gaz : faible)			(niveau Oil & gaz)			
	Santé au travail								
	Hébergements et conditions de travail					(suite audit Oman)			
Droits Humains	Protection des données						Pb en Espagne et Italie		
	Sûreté								
	Discrimination						(2)		
	Liberté syndicale et d'expression					Moyen	(2)		
	Liberté de circuler					(pour certaines nationalités)			

(1) **Afrique du Nord** : Maroc, Algérie, Libye, Tunisie
Afrique sub-saharienne : Cameroun, Gabon, Angola, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Ghana, Guinée Equatoriale, Tchad, Madagascar, Maurice
Asie : Vietnam, Chine, Japon, Malaisie
Moyen-Orient : Liban, Abu Dhabi, Qatar, Oman

Europe (hors France) : Macédoine, Serbie, Croatie, Italie, Belgique, Hongrie, Espagne
 (2) sauf Macédoine avec risque moyen
 NB : les filiales de l'Amérique Latine ne sont pas évaluées (très peu de personnes)

4 niveaux de risques
■ Mineur
■ Moyennement critique
■ Très critique
■ Majeur

● **Discrimination**

- réalisation d'une affiche rappelant les règles du code d'éthique et la possibilité de signaler une discrimination par la procédure de signalement. Affiche éditée en vietnamien et en arabe.

● **Liberté syndicale et d'expression**

- rappel du code d'éthique (e-learning...) et de la possibilité de lancer une alerte à ce sujet via la procédure de signalement (traduits en langue locale). Affiche réalisée en vietnamien.

Plan d'action 2022 pour les risques majeurs

● **Sûreté (Zone Afrique sub-saharienne)**

- audits et plan sûreté locaux : Niger, Ghana, Guinée équatoriale, Madagascar.

● **Discrimination (Zone Moyen-Orient et autres zones)**

- rappel au management,
 - campagne Groupe contre le sexisme et les discriminations.

● **Liberté syndicale et d'expression (Zone Asie)**

- rappel du code d'éthique : déploiement du e-learning en vietnamien.

Autres risques

- Sûreté : cession de l'implantation au Liban
 - Protection des données en Espagne et Italie : plan d'actions RSSI et DPO
 - Santé : sensibiliser à la vaccination contre la COVID-19, selon les contextes de chaque pays
 - Pollution spécifique en Inde : audit sûreté et technique sur la gestion des sources

- Consommation de papier (Afrique du Nord, Inde et Europe) : développement des systèmes d'information
 - GES : plan d'action à réaliser suite au bilan GES groupe.

Évaluation des filiales

Indépendamment des différents audits externes nécessaires pour ses certifications et accréditations, les filiales du Groupe sont régulièrement auditées au travers de quatre organes :

- la Direction QSSE qui réalise des audits intégrant, entre autres, des points sur la déontologie, les relations avec les sous-traitants, la protection de l'environnement et la sécurité et santé des intervenants,
- le Comité d'Audit et de Conformité qui veille au bon déploiement et au respect des codes éthiques et anti-corruption,
- la Direction Sûreté qui réalise des audits sur les entités du Groupe pour s'assurer de la mise en place de protections contre les menaces physiques et logistiques,
- le Contrôle Interne qui audite le respect de l'ensemble des autres instructions et procédures du Groupe.

Ces organes mènent des audits directement mais s'appuient également sur des réseaux de responsables et de correspondants (HSE, Conformité, Sûreté et Contrôle Interne) qui réalisent les contrôles de premiers niveaux et/ou des audits dans leurs entités.

En fonction des périmètres de chacun de ces organes, dans la mesure du possible, le plan d'action lié au plan de vigilance sera intégré dans leurs grilles d'audits.

Évaluation des fournisseurs et sous-traitants

Compte tenu des activités d'Apave, le risque lié à la sous-traitance et aux fournisseurs a été jugé mineur dans sa cartographie, car la sous-traitance est relativement marginale et les achats sont peu importants pour la réalisation des prestations Apave. Cependant des actions spécifiques sont déjà réalisées qui intègrent des points du plan de vigilance.

Les actions engagées et suivies

- Via sa « Charte Achats Responsables », Apave définit les critères sociaux et environnementaux pris en compte dans la sélection de ses fournisseurs. Ce dispositif a été renforcé, avec la mise en place d'une « Charte Relation Fournisseur Apave », signée entre Apave et ses principaux fournisseurs et sous-traitants (CA>100k€) et qui formalise leurs engagements mutuels prenant en compte des critères environnementaux et sociétaux.
- Depuis 2019, Apave s'est engagée avec le prestataire indépendant ECOVADIS dans une évaluation des 100 premiers fournisseurs en matière de développement durable et responsabilité sociétale.
- 95 fournisseurs sont évalués à date, 18 sont en cours. 80 % des fournisseurs évalués sont au moins niveau Argent et 52 % des fournisseurs évalués sont niveau Or et Platineum.
- Apave a souscrit un contrat auprès du prestataire Provigis, afin de collecter un ensemble de documents « réglementaires » auprès de ses fournisseurs et de faire signer à ceux considérés comme critique un questionnaire éthique répondant à la loi Sapin II.

- Sur les 1691 fournisseurs >5k€, 79 % sont à jour des documents réglementaires, 77 % ont fourni l'attestation d'assurance RC (document ajouté en 2022), 55 % des prestataires concernés ont complété le questionnaire éthique loi Sapin II et 73 % des prestataires concernés ont signé la Charte Relation Fournisseur Apave.
- Concernant la sécurité, Apave s'assure que les sous-traitants se conforment aux règles Santé et Sécurité définies par le Groupe, ces derniers restant responsables de leur propre sécurité. Les consignes de sécurité et les campagnes sécurité que Apave réalise pour ses collaborateurs sont communiquées aux sous-traitants concernés.

Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Dans le cadre du Programme de conformité du Groupe, Apave a mis en place un système de recueil de signalement de faits, conduites ou situations contraires au code d'éthique et au code anticorruption du Groupe. Ce système est opéré via une plateforme sécurisée gérée par un tiers de confiance qui est chargé de recueillir les signalements afin d'assurer un traitement indépendant et efficace des signalements. Ce système est étendu à l'ensemble des sujets concernés par la loi sur le devoir de vigilance. Il est accessible à l'ensemble des collaborateurs mais également à des fournisseurs et sous-traitants. La procédure est en ligne sur notre site internet <https://www.apave.com/fr-FR/Le-Groupe/Nos-valeurs>



Suivi du plan de vigilance

Le comité de vigilance est chargé de veiller à l'application des mesures de vigilance et d'évaluer leur efficacité. Une fois par an, un bilan est réalisé au préalable par le comité de vigilance pour vérifier la réalisation du plan d'action lié au plan de vigilance. Le comité de vigilance est averti de toute nouvelle acquisition d'entité ou

d'implantation à l'étranger, au sein du Groupe, pour évaluer l'impact et les risques.

Le plan de vigilance est mis à jour au moins une fois par an, à l'occasion de l'édition du rapport RSE annuel, en tenant compte des nouveaux risques, activités ou implantations.

Annexes



Annexe 1 Tableaux des résultats RSE

Dans la présente section, sont présentées différentes données RSE pour l'année 2021.

Le périmètre de calcul est indiqué en regard de chaque donnée.

Les méthodes de calcul et de collecte des informations chiffrées sont précisées dans la note DQSSE.22.005

Données Sociales

Périmètre des données : UES Apave
(voir tableau ci-contre)

Indicateur	Données 2021	
Effectif	7 263	
Répartition F/H	Femmes	29 %
	Hommes	71 %
Répartition par âge	- 35 ans	24,3 %
	35 - 55 ans	58,2 %
	+ 55 ans	17,5 %
Répartition par ancienneté	- 6 ans	41,4 %
	6 - 15 ans	25,7 %
	+ 15 ans	32,9 %
Proportion de CDI	95,7 %	
Aménagement du temps de travail	Proportion de salariés à temps partiel	6,7 %
	Proportion de salariés avec horaire individualisé	13,8 %
Recrutements	1220	
Licenciements	72	
Rémunération moyenne annuelle toutes CSP	37408 €	
Formation Interne	Nombre d'heures de stage	187 790
	Nombre d'heures par ayant droit	30,88
	Proportion de salariés ayant bénéficié d'une formation	79,8 %
	% de Masse salariale afférent à la formation continue	3,1 %
Formation des jeunes	Nombre d'alternants	114
	Nombre de stagiaires	103
Fonctionnement des institutions représentatives du personnel	Nombre de réunions	192

Indicateur	Données 2021	
Accords Collectif signés en 2021	Nombre d'accords et avenant signés	12
	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments salariaux et garanties de rémunération - Plan d'Épargne Entreprise (accord + 1 avenant) - Régime de remboursement des frais de santé - Régime de prévoyance "incapacité - Invalidité - Décès" - Aménagement et organisation du temps de travail - Dispositions transitoires en matière d'aménagement du temps de travail - Horaires variables - Travail du samedi, du dimanche, des jours fériés et des nuits - Astreinte - Compte épargne temps - Organisation de la journée de solidarité 	

Données Santé Sécurité

Périmètre des données: APAVE SA + SAS.

Entité Apave	Accidents avec arrêt	Taux de fréquence	Taux de gravité
Nord-Ouest	16	4,24	0,09
Sudeurope	25	4,44	0,25
Parisienne	6	2,98	0,04
Alsacienne	6	6,33	0,18
Total Apave France	53	4,19	0,16
Taux profession (code APE 7120B) - 2019		7,4	0,4

Indicateur	Données 2021	
Formation interne SSE	Proportion des formation SSE dans le volume de formation internes total	27 %
Relations avec les CSSCT	Nombre de réunions	40
Certifications	Nombre de sites couverts par une certification MASE	58
	Nombre de sites certifiés ISO 45001	124
Situations à risque	Nombre de remontées	2 414
Suivi fournisseurs	Nombre de fournisseurs qualifié selon des critères SSE	472

Environnement

Périmètre des données : APAVE SA + SAS.
(voir tableau ci-contre)

Indicateur	Données 2021	
Énergie	Consommation d'électricité	10,17 GWh
	Consommation d'électricité ramenée au k€ de CA	15,6 kWh/k€ CA
	Consommation de Gaz	7,18 GWH
	Consommation de Gaz ramenée au k€ de CA	11 kWh/k€ CA
	Consommation de carburant	6,3 millions de litres
	Consommation de carburant ramenée au k€ de CA	9,7 l/k€ CA
Consommation de papier	Masse totale de papier à copier achetée	165,78 t
	Consommation de papier ramenée au k€ de CA	249 g/k€ CA
	Nombre de feuilles	30 millions
Production d'imprimés	3,13 t	
Déchets Valorisation des toners et cartouches d'impression	Nombre de toners collectés	1133
	Masse collectée et traitée	623 kg
	Ressources naturelles économisées	2012 kg
	Consommation d'énergie économisée	4 MWh
	Émissions de CO ₂ évitées	203 kg
Bilan GES	Émissions Totales	34075 TeqCO ₂
	Émission par intervenant par journée d'intervention	26,5 kg
	Principales sources (scopes 1 et 2) : - flotte automobile (90 %) - installations de chauffage à énergie fossile (7 %)	

Sociétal et éthique

Périmètre des données : APAVE SA + SAS.
(voir tableau ci-contre)

Égalité Femme-Homme	Nombre de Femmes dans le conseil d'Administration Apave	5/16
	Nombre de femmes Cheffes d'Agence	6
	Index égalité H/F	94/100
Handicap	Pourcentage de travailleurs handicapés	3,4 %

Annexe 2 Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)

“ Agir en acteur de confiance, pour un monde plus sûr,
durable et porteur de progrès partagé ”

Telle est la raison d'être de notre Groupe. Elle traduit le socle des actions engagées pour nos collaborateurs et nos clients, en matière de Santé, Sécurité et Environnement afin de préserver la vie humaine et les écosystèmes.

Sécurité

Nous nous donnons l'ambition du « Zéro accident » par le renforcement d'une culture SSE commune et la conduite d'une politique active de prévention des risques à tous les niveaux de l'entreprise :

- la direction et tous les managers intègrent la sécurité comme une clé de la performance de leurs équipes,
- tous les salariés Apave (managers, intervenants, administratifs, fonctionnels, commerciaux), acteurs au quotidien de leur sécurité, appliquent nos 8 principes de sécurité, sur la route, chez nos clients ou dans nos locaux.

Santé

Nous nous engageons vers une meilleure qualité de vie au travail de nos collaborateurs et luttons contre les maladies professionnelles, notamment en limitant et maîtrisant leurs expositions (rayonnements ionisants, produits chimiques...).

Environnement

Nous agissons pour

- réduire nos déchets, nos émissions de gaz à effet de serre et prévenir tout risque de pollution,
- encourager toute initiative locale en matière de protection de l'environnement,
- développer des solutions de responsabilité sociale et environnementale pour nos clients.

Pour un progrès partagé

Nous nous engageons à :

- combattre à la source les risques, les analyser, les réduire et les prévenir en collaboration avec nos parties intéressées (collaborateurs, partenaires sociaux, clients, sous-traitants,...).
- respecter les référentiels ISO 45001, MASE, CEFRI-E et ISO 14001
- nous informer de la réglementation et des autres obligations de conformité, les appliquer et vérifier leur application,
- poursuivre notre démarche d'amélioration continue en matière de SSE en nous fixant annuellement des objectifs SSE définis lors des revues de Direction.

Chaque collaborateur du Groupe Apave, par ses actes quotidiens, son professionnalisme, son esprit d'initiative et d'adaptation, est un acteur essentiel dans le respect de ces engagements qui sont au cœur de notre raison d'être et de notre plan stratégique Boost 2025.

Annexe 3

Vérification par Organisme Tiers Indépendant

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, également commissaire aux comptes de la société de la société APAVE, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1321 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, ainsi qu'à la demande de la société et hors champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Nous avons détecté des anomalies sur les indicateurs liés à l'accidentologie (taux de fréquence et taux de gravité) pour les entités Apave Nord-Ouest et Apave Parisienne pouvant remettre en cause la présentation sincère de ces derniers. Le dispositif de reporting de ces indicateurs reste à fiabiliser. Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des

travaux », et des éléments que nous avons collectés, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations

Concernant les informations sélectionnées par la société¹, nous avons mené, à la demande de la société dans un cadre volontaire, des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour les indicateurs clés de performance et pour les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests. L'échantillon sélectionné représente ainsi 59 % des effectifs et entre 54 % et 63 % des informations environnementales. Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société.

Conclusion

Le calcul des indicateurs taux de fréquence et taux de gravité appelle de notre part la même réserve que celle formulée dans la première partie du présent rapport. Sur la base de nos travaux et sous cette réserve, les informations sélectionnées par la société ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations

1. Tonnes équivalent CO₂ par salarié, kilogrammes de papier consommé par salarié, taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, nombre d'heures de formation par collaborateur, pourcentage de femmes parmi les effectifs techniques et d'encadrement, pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption ».

permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir

les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il nous appartient également d'exprimer, à la demande de l'entité et hors champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l'entité ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre novembre 2021 et mai 2022 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos

spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené sept entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Santé Sécurité Environnement et la Direction de la Formation.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en oeuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices² et couvrent entre 54 et 82 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; les procédures mises en oeuvre pour l'assurance raisonnable ont nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Lyon, le 9 mai 2022

L'organisme tiers indépendant MAZARS

Frédéric MAUREL
Associé

Paul-ArmeL JUNNE
Associé Technique

2. APAVE Nord-Ouest, APAVE Sud Europe, APAVE Parisienne, APAVE Alsacienne.

Apave

Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
CS 60123
92412 COURBEVOIE Cedex

www.apave.com

